

Questions

1. It is my understanding that physicians can apply independently if they meet the minimum requirements for External Health Professional Services for the Public Service Occupational Health Program.

Yes

2. For example, if our team meets all the requirements but does not have a dive medicine doctor on staff, would it be acceptable that the rest of the team of physicians can apply under a Statement of Capabilities?

Yes they can apply.

3. Can a physician apply independently?

Yes

4. Can a physician team apply as a group?

Yes

5. Do you require a specific template for the Statement of Capabilities?

There is no template for a statement of capabilities as requirements vary greatly, however a resume of the proposed physician(s) will need to be provided.

6. Section 4

What language needs and security requirements have been identified for this project?

The language needs depend on the client and the official language requirements for each province. Security- As per section 10 and an acceptable "Criminal Record Check".

7. Section 6

Do you have an estimated volume of evaluations to be conducted annually?

Varies by province and needs.

8. Section 9

How would you prefer pricing information to be organized as service costs may vary according to medical specialty and geographic location (e.g. hourly rates, flat fees/assessments)?

Flat fees are preferable but hourly rates can also be provided.

9. Are you looking to award this contract to one or multiple provider(s)?

Health Canada will be using a source list of Health Care Professionals and will issue a Task Authorization on as and when required basis.

Questions

1. Je comprends que les médecins peuvent faire une demande indépendante s'ils respectent les exigences minimales requises pour la prestation de services professionnels externes en santé dans le cadre du Programme de santé au travail de la fonction publique.

Oui.

2. Par exemple, si notre équipe respecte toutes les exigences mais ne compte pas de médecin de plongée, peut-elle quand même présenter un énoncé de capacités pour le reste de ses membres?

Oui ils peuvent appliquer.

3. Un médecin peut-il présenter une demande indépendante?

Oui.

4. Une équipe de médecins peut-elle présenter une candidature de groupe?

Oui.

5. Est-il nécessaire de respecter un modèle précis d'énoncé de capacités?

Il n'y a pas de tel modèle puisque les exigences varient grandement. Il est toutefois nécessaire de présenter le curriculum vitae du ou des médecins proposés.

6. Section 4

Quelles sont les exigences linguistiques et le niveau de sécurité requis pour le projet?

Les exigences linguistiques dépendent du client ainsi que des exigences en matière de langues officielles de chaque province.

La section 10 décrit les exigences de sécurité; une vérification du casier judiciaire est également requise.

7. Section 6

Quel est le volume approximatif d'évaluations par année?

Le volume varie selon la province et les besoins.

8. Section 9

Comment est-il préférable de présenter l'information sur les coûts puisque les coûts des services peuvent varier selon la spécialité médicale et l'emplacement géographique (p. ex. taux horaire, honoraires fixes/évaluations)?

Il est préférable d'indiquer les honoraires fixes, mais les taux horaires sont aussi acceptables.

9. Est-il prévu accorder ce contrat à un seul ou à plusieurs fournisseurs?

Santé Canada utilisera une liste de fournisseurs professionnels de la santé et émettra une autorisation de tâches selon les besoins.